

Edito

Le mot du président

A l'aube des élections municipales qui se dérouleront en 2015, il est temps pour nous de faire un bilan de notre législature et de nos actions politiques en fonction des objectifs que nous nous étions fixés.

Durant les quatre années qui se sont écoulées, nous ne sommes pas restés les bras croisés à attendre que le temps passe. Nous avons travaillé pour le bien collectif avec un programme. Pour le projet des Cherpines, nous avons su par exemple sensibiliser les Autorités cantonales aux différents problèmes d'urbanisation et émettre nos réserves, ainsi que mettre le doigt sur les problèmes de financement du projet.

Dernièrement et ceci figurait dans nos objectifs législatifs 2011-2015, grâce aux travaux menés par notre Conseiller administratif Monsieur Dinh Manh Uong, la commune de Confignon soucieuse de son développement durable a été récompensée en obtenant le Label Gold « Cité de l'énergie ». Il s'agit d'un succès reconnu sur le plan international. Notre commune a reçu son prix, à Monaco, le mois dernier.

Nous ne cherchons pas comme d'autres des effets d'annonce et les slogans tapageurs qui desservent le conseil municipal. Nous travaillons avec efficacité et discrétion. En politique, il y a souvent beaucoup de promesses, mais peu sont tenues. Notre association, ses élus peuvent se targuer de travailler avec sérieux, de s'investir sans compter, d'avoir un bilan positif et d'obtenir des résultats malgré la situation budgétaire difficile de notre commune.

Nous sommes le parti qui défend avec conviction ses idées et nous serons toujours à l'écoute des habitants et des associations représentatives de la commune. Nous sommes convaincus de la nécessité de sauvegarder et de

protéger le vallon de l'Aire. Il fait partie intégrante de la césure verte. Ce lieu est le poumon vert de notre commune.

Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'années.

Yvan Guillaume
Président du groupe PDC de Confignon

*Le groupe PDC de
Confignon vous souhaite un*



La présidence du conseil municipal

La présidence du conseil municipal est assurée par un tournus des groupes politiques élus. Votre serviteur a assuré la présidence du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014 pour le PDC en remplacement de M. Didier Queloz qui a quitté la commune pour raisons professionnelles.

Le rôle du président du conseil est de faire respecter les lois et les règlements qui régissent le fonctionnement politique de la commune. Il n'exerce aucun pouvoir, il est le garant du bon

fonctionnement de cette institution vis-à-vis des électeurs et de l'administration cantonale. Il ne peut pas participer aux débats en cours de séance, il doit respecter une neutralité absolue et limiter ses actions aux procédures réglementaires.

Durant cette année, j'ai reçu des demandes de soutien d'électeurs et d'association concernant différents problèmes qu'ils ont rencontrés face à la commune. Dans ce cas, mon rôle n'est pas de trancher, mais de transmettre à qui de droit, soit le président de la commission concernée ou le conseiller administratif en charge du dicastère concerné. Il est aussi de mon devoir, par correction vis-à-vis du requérant, de lui répondre personnellement en lui expliquant ce que j'ai entrepris et comment sa requête sera traitée, ce qui n'est pas toujours du goût de tous. Très souvent, le pouvoir de la commune est surestimé. Les démarches que nous devons entreprendre auprès des services de l'État sont longues, fastidieuses et les résultats ne sont pas toujours ce que nous attendions.

" La tâche du président du conseil est intéressante, elle nécessite un peu d'organisation, de beaucoup de préparations avant les séances et de la rigueur pendant.. "

Ma première action fut d'imposer la présence aux séances de préparation du conseil de mon vice-président (MCG) qui n'avait jamais participé aux réunions précédentes de toute la législature. De ce fait il a renoncé à sa charge et Mme Marie Maigre l'a remplacé. Le vice-président doit pouvoir remplacer le président à tout moment et je ne pouvais concevoir qu'il puisse le faire sans assister aux séances de préparation et même très rarement aux conseils proprement dit. Il faut aussi savoir qu'en général le vice-président assure la présidence suivante et doit pouvoir prendre la présidence en séance lorsque le président en titre veut participer aux débats concernant un point de l'ordre du jour.

La tâche du président du conseil est intéressante, elle nécessite un peu d'organisation, de beaucoup de préparations avant les séances et de la rigueur pendant, pour que les débats soient constructifs, que chacun puisse présenter ses valeurs et défendre ses positions tout en restant respectueux des autres participants.

Le 1^{er} juin 2014, Mme Maigre a repris la présidence et a démissionné après deux séances. Le conseil municipal a décidé que Voix de Gauche la reprenne en avançant son tour.

Ceci amène à se poser quelques questions sur le fonctionnement de notre système politique. Je ne lance pas la pierre à Mme Maigre, au contraire, je

salue ses efforts pour représenter le MCG dans les différentes commissions où ses co-élus ne participaient qu'épisodiquement. Tout dévouement a ses limites. Mais force est de constater qu'il faut que les élus reçoivent un soutien de la part des électeurs et surtout de leurs associations cantonale et communale. Il ne suffit pas de dire que les autres font mal, il faut faire mieux ! C'est un travail de groupe pour amener des idées concrètes et réalisables devant un conseil municipal ou en commissions.

Et ce n'est pas en séchant les séances de commission ou du conseil que l'on peut progresser ! Il s'agit aussi de respecter les électeurs qui ont voté la liste ou le candidat pour représenter des valeurs auprès de la commune. Tout avis doit avoir le droit d'être entendu encore faut-il que ses défenseurs s'expriment ! C'est le principe de notre démocratie et le PDC le défend depuis toujours.

Il faut se méfier des votes sanctions qui peuvent se retourner contre les sanctionneurs. On peut critiquer les actions des élus actuels, ne pas être d'accord avec certaines, mais il ne faut pas négliger le travail accompli par des personnes qui consacrent leur temps de loisirs pour le bien de tous, au détriment, parfois, de leurs familles. Méfions-nous des beaux parleurs qui nous promettent monts et merveilles et n'assument pas ensuite. Non seulement ils trahissent leurs électeurs et leurs engagements, mais ils prennent la place d'autres, plus discrets mais bien plus utiles à notre communauté.

Pensons-y avant de glisser notre bulletin dans l'urne le 19 avril prochain.

Comme le dit le dicton populaire "On n'est jamais si bien servi que par soi-même", la meilleure solution est encore de s'engager auprès d'un groupe politique apte à défendre vos valeurs. Et pourquoi ne pas vous porter sur une liste ?

*Daniel Blondin
Ex-président, Conseiller Municipal,*



Bilan de la législature 2011-2015

Le programme, que le groupe PDC a présenté lors des élections municipales en 2011, consiste à défendre un développement équilibré et maîtrisé de la commune et maintenir la qualité de vie des Confignonnois.

Fort de son équipe constituée de son conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, du développement durable et des finances et de ses 4 conseillers municipaux dont l'on assume la présidence de la commission de la culture et communication (CCC) et l'autre celle de la commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS), le groupe PDC a travaillé sans relâche durant ces 4 dernières années.

L'essentiel de son bilan se résume aux domaines suivants:

1. Aménagement

Le groupe PDC soutient la création d'un éco-quartier de 3'000 logements à caractère humain, social et à des prix abordables aux Cherpines ainsi que le développement d'une zone industrielle et artisanale répondant aux critères favorables à l'environnement.

" En termes de logements, le groupe PDC appuie les efforts du Conseil administratif dans la collaboration étroite avec la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif.."

Le Plan directeur de quartier (PDQ) des Cherpines, approuvé par le Conseil municipal et le Conseil d'Etat en 2013, va parfaitement dans ce sens. Il en va de même pour le Plan directeur de zone industrielle (PDZI), qui propose, pour la première fois à Genève, la création d'un écoParc aux Cherpines.

En termes de logements, le groupe PDC appuie les efforts du Conseil administratif dans la collaboration étroite avec la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), les liens à créer et à renforcer avec les propriétaires fonciers ainsi que les négociations à mener avec les promoteurs afin de construire 200 logements sociaux sous son contrôle.

Par ailleurs, le Plan directeur de quartier de Bernex-Est et le projet d'aménagement de la "césure verte" confortent la vision d'un développement équilibré et maîtrisé du groupe PDC.

2. Aménagement de la place historique du village

Le groupe PDC soutient le projet et considère que la place du village doit devenir un véritable lieu de rencontre convivial pour les habitants de la commune.

Les travaux étant terminés, on note des éléments indéniablement positifs comme l'agrandissement de la Coop, le dynamisme des commerces et du marché, le fait que les enfants et les adolescents viennent jouer volontiers sur la place.

Toutefois, pour corriger la vision jugée trop minérale, il faut encore des améliorations pour y apporter plus de verdure, plus de lumière afin que la place soit réellement vivante et conviviale.

3. Politique énergétique et gestion des déchets

Les efforts consentis dans ces 2 domaines sont couronnés de francs succès.

En effet, le plan directeur communal d'énergie et les différentes réalisations durant ces 4 dernières années ont permis à la commune d'obtenir le label GOLD du programme de Cité de l'énergie, la plus haute distinction au niveau suisse et européen.

Concernant la gestion des déchets, les statistiques montrent que les résultats en matière de tri des déchets continuent à progresser à Confignon et la placent parmi les meilleures communes de tout le canton.

4. Mobilité

Pour promouvoir la mobilité douce, le groupe PDC a été favorable à l'installation des stations Vélib' à l'arrêt du tram et sur les places du village et de Cressy. Malheureusement, le projet n'a pas abouti à cause du refus du Grand Conseil de participer à son financement.

Par ailleurs, dans le but de limiter le trafic de transit, le groupe PDC a déposé, conjointement avec le PLR, 2 motions intitulées "Suppression du trafic automobile de transit au travers de la commune" et "Suppression du trafic de transit sur le chemin de Carabot". Il suit également de près le débat sur la liaison nord-sud entre le village et les Cherpines, dans le cadre du développement de ce quartier.

5. Social

Le groupe PDC soutient le développement de la crèche et la mise en place de la structure d'accueil familial mais ceci en fonction de la capacité financière de la commune. S'il a accepté la proposition de louer 5 places de crèche supplémentaires dans le cadre du plan quadriennal

de redressement de la commune, il demande que cette mesure soit réexaminée en priorité dès que la situation financière de la commune le permettra.

6. Culture

Le film "Le nez dans le ruisseau" a été présenté en 2012 avec le soutien de la commune. Il a constitué un événement culturel majeur dépassant largement la frontière de la commune et a été bien apprécié par les communiens. Il est à relever ici l'engagement sans compter de la part du président PDC de la commission de la culture et de communication de l'époque.

Le groupe PDC a été aussi à l'origine de l'idée de créer une bibliothèque communale ou intercommunale basée à Confignon, mais il manque à l'heure actuelle des moyens pour pouvoir la concrétiser.

7. Finances

Le groupe PDC défend la rigueur budgétaire et le maintien des dettes à un niveau supportable. Face au manque chronique des recettes et aux déficits successifs des dernières années, il prône la recherche de toutes les mesures d'économie possibles tant sur le budget de fonctionnement qu'en investissement. Le recours à l'augmentation des centimes additionnels ne peut qu'être considéré comme la toute dernière solution à envisager.

Quant au financement du développement des Cherpines, une attention particulière est à porter sur le partenariat avec l'Etat, les fondations publiques et les secteurs privés.

Dinh Manh Uong, conseiller administratif
Lillia Marini, conseillère municipale
Daniel Blondin, conseiller municipal
Marcello Tedeschi, conseiller municipal
Yvan Guillaume, conseiller municipal



Il est encore temps de signer l'initiative « Oui à la grande traversée du lac ». Pour que notre canton se désengorge de ses voitures et que nous vivions à Genève dès demain, il faut :

- Un développement assumé et maîtrisé
- Boucler le contournement de Genève
- Améliorer la qualité de vie

- Renforcer les transports publics et la mobilité douce
- Un partenariat public-privé comme alternative.

Vous trouverez le formulaire à signer sur le site internet :

<http://oui-grandetraverseedulac.ch>

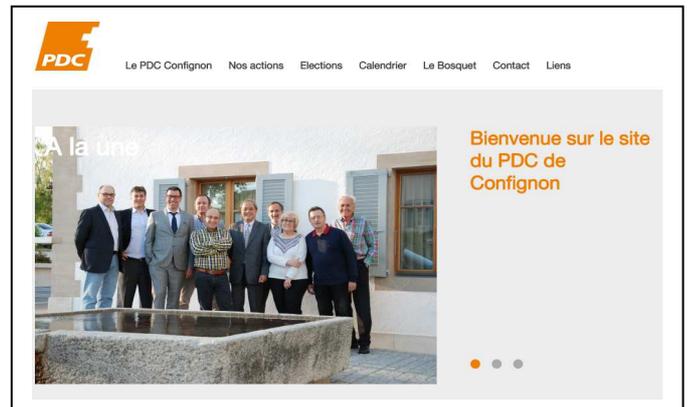
A renvoyer très rapidement sans affranchissement

Le PDC de Confignon

Une équipe dynamique, un nouveau site internet !

Depuis le 1^{er} septembre 2014, nous avons mis en ligne un tout nouveau site internet à l'adresse suivante :

<http://confignon.pdc-ge.ch>



Vous y trouverez l'agenda de nos activités, nos actions, nos candidats aux prochaines élections au Conseil municipal et au Conseil administratif, nos différentes publications.

Toutes les personnes intéressées à s'investir pour Confignon sont les bienvenues.

Chacun peut contribuer par son engagement à construire la commune de demain.

le PDC ça m'intéresse

Envoyer un courriel à :
Groupe PDC - Yvan Guillaume

yvan.guillaume@bluewin.ch

Comité de rédaction :

Lillia Marini, Dinh Manh Uong, Daniel Blondin, Yvan Guillaume, Marcello Tedeschi